



25 mars 2019

Investissements majeurs aux Îles-de-la-Madeleine - Le gouvernement du Québec présent pour contrer l'érosion des berges

Cap-aux-Meules, le 25 mars 2019 ■ Le gouvernement du Québec investira cet été de 10 à 25 millions de dollars pour la protection contre l'érosion des berges de la route 199, aux Îles-de-la-Madeleine. Les travaux consisteront principalement à consolider les emprises routières.

La ministre déléguée au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M^{me} Marie-Eve Proulx, en a fait l'annonce aujourd'hui au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel.

Citations

« L'investissement majeur annoncé aujourd'hui confirme la volonté du gouvernement du Québec de sécuriser le lien routier de l'archipel. Nous sommes présents pour répondre aux préoccupations des Madelinotes et des Madelinots en améliorant leur sécurité sur ce lien routier névralgique. »

— François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

« Une fois de plus, votre gouvernement démontre qu'il est à l'écoute de la population et qu'il accorde une grande importance au développement économique et touristique des Îles-de-la-Madeleine. Nous voulons que les insulaires des Îles-de-la-Madeleine puissent se déplacer sur la route 199 en toute quiétude. »

— Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Faits saillants

- Rappelons que le ministère des Transports travaille de concert avec le milieu, notamment dans le cadre du Comité Érosion, qui regroupe des représentants de la communauté maritime, d'Hydro-Québec et de différents ministères, afin de statuer sur des solutions durables et envisageables à long terme et de mettre en œuvre des projets d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité des infrastructures.

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2019](#)